



Indemnités retard de remboursement compagnie aeriene

Par Bambina

Bonsoir à tous, je vous remercie par avance pour votre aide . Désolée si le sujet existe déjà mais après plusieurs recherche je n'ai pas trouvé de réponses correspondant concrètement à mon problème .

Je m'explique , lors d'un vol je récupère mon bagage détérioré , roue arrachée et fissure sur la valise alors même que celle ci présente une étiquette mentionnant « fragile » ? je me rends de suite au guichet de la compagnie pour signaler le problème . J'effectue alors toutes les démarches sur leur site car Volotea ne traite pas les demandes à l'aéroport même . J'obtiens un accord de remboursement, avec un délai de 6 semaines ouvrable maximum, nous en sommes à 15 aujourd'hui malgres toute mes relances diverses , sans compter que je n'arrive pas les joindre au téléphone au numéro qu'on m'a communiqué .

Comment puis je faire pour obtenir la somme due ? Et puis je demander des indemnités de retard concernant les 15 semaines d'attentes .

Merci à vous

Par LaChaumerande

Bonjour

Avez-vous pensé à faire votre réclamation par LRAR envoyée à l'adresse postale du siège [url=https://reclamations.fr/transports-et-voyages/volotea/]https://reclamations.fr/transports-et-voyages/volotea/[/url] ?

Dans le lien, il y a aussi la possibilité de saisir un médiateur.

Par Bambina

Bonjour merci de votre réponse , je vais utiliser ce formulaire pour déposer ma réclamation . Pensez vous que je puisse demander des indemnités de retard ?

Cordialement

Par LaChaumerande

je vais utiliser ce formulaire pour déposer ma réclamation Je crains que vous n'avez pas compris ma réponse. Il faut envoyer un recommandé

- Soit par courrier en envoyant votre lettre de réclamation en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante (située en Espagne)

Pensez-vous que je puisse demander des indemnités de retard ? Qui ne tente rien n'a rien.

Mais pour un bagage que vous-même considérez comme fragile, ce serait déjà bien qu'on vous le rembourse.

[J'ai effectué un voyage il y a quelques semaines, j'ai pu constater que les manutentionnaires préposés aux bagages n'ont vraiment pas le temps (ni les moyens linguistiques si vous transitez par l'étranger) de lire et de comprendre votre étiquette. Il n'existe pas de "privilège" pour le fragile, à moins de voyager en 1re classe, et encore n'en suis-je même pas sûre.]

Par Bambina

Ah d'accord effectivement j'avais mal compris votre réponse . Je vais le faire de ce pas à l'adresse mentionné .

Non en fait mon bagage en lui même ne l'est pas mais il contenait des produits fragiles que je récupérais sur le retour de mon voyage . Et l'hôtesse m'a proposé de mettre cette étiquette pour éviter ce désagrément justement ?

Merci en tout cas , passez une bonne journée !